



PROCES-VERBAL DE SEANCE

COMMISSION ADMINISTRATIVE COMMUNALE DES REVISIONS DES LISTES ELECTORALES DE PRENERON POUR L'ANNEE 2015

Le jeudi 08 janvier 2015, à 14 heures, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Guy FAVAREL.

Etaient présents,

Madame Marie-Claude VERGES, déléguée de l'administration, désignée par Monsieur le Préfet,
Monsieur Gabriel ZANETTIN, délégué choisi par le Président du Tribunal de Grande Instance à AUCH.

Les membres font lecture des huit électeurs radiés consécutifs à un changement de domicile et à un décès.

Ce premier tableau contenant 8 rectifications opérées à la liste électorale porte le nombre d'inscrits au 10 janvier 2015 à 108 électeurs, dont 56 hommes pour 52 femmes.

Aucun changement sur les listes complémentaires

Parlement Européens : Néant

Conseillers Municipaux : Néant

Le procès-verbal de dépôt et publication du premier tableau rectificatif dressé par la commission administrative a été établi et affiché au lieu habituel, accompagné du premier tableau rectificatif. Il a été transmis à la Préfecture du Gers ainsi que les 3 listes électorales (générale, municipale et européenne), en version papier signées des trois membres de la commission et déposées sous forme dématérialisée via l'application e-listelec.

Une prochaine réunion est programmée le jeudi 26 février 2015 à 14 heures.

Ont signé sur le registre les membres présents

Marie-Claude VERGES :

Gabriel ZANETTIN :

Guy FAVAREL :